

FORMATION 1

S'initier à la comptabilité et à la fiscalité d'une association

Date : le 07 novembre 2017 de 9h 15 à 12h15 et de 13h45 à 16h45

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les bases de la comptabilité associative
- Comment débiter une comptabilité : journaux, classement des factures etc.
- Savoir construire et interpréter les documents finaux : Compte de résultat/Budget prévisionnel et Bilan.
- Connaître les obligations essentielles de la fiscalité des associations.
- Permettre aux dirigeants associatifs de déterminer le régime fiscal de leur association et de mettre en œuvre les réorganisations nécessaires.

PROGRAMME

❖ Les bases de la comptabilité

- Les bases de la comptabilité : réglementation de la théorie à la pratique
- Comprendre et interpréter un Compte de Résultat/Bilan et Budget Prévisionnel
- Comprendre l'utilisation des comptes : Cas pratiques

❖ Les bases de la fiscalité associative

- Les différents impôts commerciaux
- Le régime fiscal des associations : instruction fiscale du 15 septembre 1998 et du 18 décembre 2006
- Cas pratiques